© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Conseils

Par Profil supprimé Postée le 17/02/2012 10:41

> Bonjour,
> Je vous ai déjà écris hier et je vous remercie de votre réponse. J'ai un conseil à vous demander.
> En attendant mon RDV en milieu spécialisé dans 2 mois, je pense aller consulter pour une séance d'hypnose... j'ai entendu dire que cela pouvait aider ! Qu'en pensez-vous ? Ai-je raison de faire cette démarche ? Merci

---

Mise en ligne le 17/02/2012

Bonjour,

Dans notre précédente réponse, nous vous indiquions ce que vous pouvez éventuellement mettre en place dans l'attente de ce rendez-vous. Bien sur, rien ne vous empêche d'aller consulter un hypnothérapeute, si cela vous aide et que vous êtes motivée par cette démarche, nous ne pouvons que vous encourager !!

Nous vous rappelons aussi que vous avez la possibilité de nous joindre pour obtenir les coordonnées d'un groupe d'entraide proche de chez vous ou simplement pour parler afin de vous soutenir et de vous aider à patienter ..

Bien cordialement